



Refus titré de sejour avec l'OQTF

Par **Bresilieneamoureuse**, le **14/09/2022 à 22:07**

J ai reçu une OQTF et quitter le pays le 11/08/2022,entrée en france de maniere régulière le 19/07/2021 avec concubinage avec un francais.
Mon refus de titre de sejour avec l'oqtf avec delai de 30 jours.

Je voudrais de retournée en france,mon amoureuse il est là.
C est possible?
Avec visa de 90 jours pour visiter le france?

Par **amajuris**, le **15/09/2022 à 09:43**

bonjour,

vous pouvez demander un visa touristique dans un consulat de France, mais le consulat peut vous le refuser car votre intention est sans doute de vous maintenir irrégulièrement sur le sol français.

salutations